



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-4293>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-4293**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-MALADES, ASCENSEURS DE CHARGE, MONTE-CHARGES, PLATEFORMES ELEVATRICES POUR PERSONNES HANDICAPEES POUR LES HÔPITAUX HAINAUT CAMBRESIS

Description : MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-MALADES, ASCENSEURS DE CHARGE, MONTE-CHARGES, PLATEFORMES ELEVATRICES POUR PERSONNES HANDICAPEES POUR LES HÔPITAUX HAINAUT CAMBRESIS

Identifiant de la procédure : 6f06f53f-e8e9-4daa-a6b1-c254be154d68

Identifiant interne : 20240167001000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50750000 Services d'entretien d'ascenseurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Etablissements bénéficiaires : - CH d'Avesnes-sur-Helpe ; - CH de Denain ; - CH de Felleries-Liessies ; - CH de Fourmies ; - CH de Jeumont ; - CH de Le Quesnoy ; - CH de Maubeuge ; - CH de Saint-Amand-Les-Eaux ; - CH de Valenciennes.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée du contrat : - Période initiale : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 24 mois à compter du 01/04/2025 (ou de sa date de notification au titulaire, si celle-ci est postérieure), jusqu'au 31/03/2027. - Reconduction : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme, soit le 31/03/2029. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. --- Au plus tôt, de manière anticipée : Dans le cas où le montant maximum serait atteint avant le terme de la période considérée (la période initiale ou l'une des deux périodes de reconduction), le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de la reconduction anticipée de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre sera ainsi réduite au prorata des mois anticipés. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-MALADES, ASCENSEURS DE CHARGE, MONTE-CHARGES, PLATEFORMES ELEVATRICES POUR PERSONNES HANDICAPEES POUR LES HÔPITAUX HAINAUT CAMBRESIS

Description : MAINTENANCE DES ASCENSEURS, MONTE-MALADES, ASCENSEURS DE CHARGE, MONTE-CHARGES, PLATEFORMES ELEVATRICES POUR PERSONNES HANDICAPEES POUR LES HÔPITAUX HAINAUT CAMBRESIS

Identifiant interne : 20240167001000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50750000 Services d'entretien d'ascenseurs

Options :

Description des options : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme, soit le 31/03/2029. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le

pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. --- Au plus tôt, de manière anticipée : Dans le cas où le montant maximum serait atteint avant le terme de la période considérée (la période initiale ou l'une des deux périodes de reconduction), le pouvoir adjudicateur informe par écrit le titulaire de la reconduction anticipée de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre sera ainsi réduite au prorata des mois anticipés. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2025

Date de fin de durée : 31/03/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre peut-être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Une visite sur site doit obligatoirement être réalisée sur les sites concernés par le présent accord-cadre, pour les opérateurs économiques désireux de remettre une offre. La réalisation de la visite de site conditionne la validité de l'offre. Chaque candidat doit impérativement fournir les attestations de visite par établissement avec la liste des appareils, figurant dans le dossier de consultation des entreprises (DCE), dûment complétées et signées, dans son offre. Aucun candidat ne pourra se prévaloir ultérieurement d'une méconnaissance quelconque pour réclamer un

supplément de prix à son offre initiale. Dates retenues : Entre le 13 et le 24 janvier 2025.
Le planning détaillé des visites sur site sera mis en ligne sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>, le 9 janvier 2025 (accompagné des modalités pratiques pour les prises de rendez-vous).

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante

Justification : Néant.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise

Description : - DC1 - Lettre de candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants. - DC2 - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet du présent accord-cadre, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (références). - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des prestations faisant l'objet du présent accord-cadre. - Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. - Habilitations électriques B2V en cours de

validité des intervenants ou un engagement du candidat à ce que ses intervenants soient habilités à la date de prise d'effet du contrat.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Autre

Nom : Pièces complémentaires à fournir en vue de l'attribution de l'accord-cadre (le cas échéant)

Description : - Attestation fiscale (la dernière en date) ; - Attestation sociale datant de moins de 6 mois ; - Attestation d'assurance en cours de validité ; Liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L. 5221-2 du code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : sa date d'embauche, sa nationalité, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail ; - Relevé d'identité bancaire (RIB).

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE : - Moyens humains dédiés à l'exécution des prestations contenues dans le cahier des charges (23 pts). - Moyens matériels dédiés à l'exécution des prestations contenues dans le cahier des charges (27 pts). - Mode opératoire proposé par le candidat pour réaliser les prestations contenues dans le cahier des charges (5 pts).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX : - Coût annuel des prestations de maintenance relevant de la garantie totale, sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire - DPGF (15 pts). - Coût prévisionnel de la maintenance curative non garantie liée au vandalisme, sur la base du détail quantitatif estimatif n°1 - DQE1 (15 pts). - Coût prévisionnel des opérations spécifiques, sur la base du détail quantitatif estimatif n°2 - DQE2 (10 points).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : - Intégration des préoccupations environnementales dans les protocoles de maintenance proposés : échanges espacés de pièces, télémaintenance (2 pts). - Dispositions prises par le candidat pour réduire les émissions de CO2 dans les transports liés à l'exécution des prestations contenues dans le cahier des charges : éco-conduite, choix d'un type de transport, véhicules propres, outil d'organisation/d'optimisation des déplacements (2 pts). - Dispositions prises par le candidat en vue du recyclage, de

la réutilisation ou de l'élimination dans des filières de déchets respectueuses de l'environnement des pièces défectueuses remplacées et reprises dans le cadre d'une intervention (1 pt).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 06/02/2025 à 12:00

Lieu : Cellule des marchés publics

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature de l'accord-cadre ; - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date

à laquelle la conclusion de l'accord-cadre est rendue publique. Le tribunal administratif de Lille peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui traite les offres : Centre hospitalier de Valenciennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : 1, rue du préfet Claude Erignac

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Téléphone : 0383342565

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Désandrouin - Pôle Services - Cellule des marchés publics - B.P. 479

Ville : Valenciennes Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : noulette-j@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140042

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 8818a271-df25-4b37-9ac6-ceb6d07c8614-03

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Description : 5.1.6 Informations générales : Précision : Dans la mesure où les visites sur sites n'ont ici pas d'autre objet que celui de permettre au pouvoir adjudicateur de s'assurer que les candidats connaissent les lieux d'exécution du présent accord-cadre et les contraintes qui en découlent, les candidats ayant la qualité de titulaires sortants peuvent être dispensés de ces visites sur sites sans que leurs offres soient considérées comme irrégulières, s'agissant exclusivement des sites pour lesquels ces derniers disposent déjà d'une connaissance approfondie. Concernant les sites pour lesquels les candidats disposent de la qualité de titulaires sortants, le pouvoir adjudicateur leur fera parvenir une attestation en bonne et due forme indiquant que ces visites sur sites ne présentent pas de « caractère utile », compte tenu des éléments qui précèdent. Concernant les sites pour lesquels les candidats ne disposent pas de la qualité de titulaires sortants, les candidats sont tenus de réaliser les visites, qui présentent donc un caractère obligatoire (sous peine d'irrégularité de leurs offres).

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e329042b-2c67-4bb8-8549-ff9d864d771d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/01/2025 à 11:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2025